



Compléments métiers et CCN51

Par **Chris661**, le **17/12/2023** à **20:03**

Bonjour,

Je suis cadre informaticien niveau 2 et je bénéficie du complément métier « chef de projet ». J'ai récemment été désigné responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI). Dans la CCN51, il RSSI bénéficie d'un complément métier de 50 points.

J'ai demandé à notre DRH si je pouvais bénéficier du complément métier RSSI mais elle m'a répondu que ce n'était pas possible car bénéficiant déjà du complément métier « chef de projet », les deux n'étaient pas cumulables.

Je n'ai pas trouvé dans la CCN51 d'information indiquant que les compléments métiers n'étaient pas cumulables. Existe-il un texte qui le mentionne ?

Je vous remercie pour votre aide.